N° 2812 — 6e Année — Samedi 15 Décembre 1894

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 26 bis, rue des Lignes, 26 bis,
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 36

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

TRAVAIL
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75
LOCALES . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux Bureaux du Journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10

Téléphone

A. BURDEAU

Après Gambetta, Jules Ferry, Carnot, — Auguste Burdeau est enlevé à la République dans toute la fleur de sa vaboureuse jeunesse, dans toute la maturité de sa lumineuse intelligence.

Il tombe, lui aussi, sur la brèche, victime d'un labeur acharné, victime encore des passions des partis, qui n'avaient pas épargné ce grand cœur, cette nature d'élite, toute d'honneur et de probité.

Quelle page admirable de notre histoire républicaine que la vie de ce fils de pauvres ouvriers, qui sut s'élever, par son seul travail, son énergie et ses talents, aux plus hautes fonctions de la République.

Il n'est presque pas un jour de cette existence si courte et si remplie qui n'ait été marqué par un acte méritoire, par l'accomplissement du devoir dans ses manifestations les plus élevées.

Fils, soldat, professeur, homme politique : Burdeau fut toujours égal à lui-même : toujours sa grande âme s'affirma loyale et généreuse, inspirée dans toutes les conditions où il fut placé, des plus courageuses résolutions et des plus nobles pensées.

Attaqué, outragé, calomnié, Burdeau ne le fut pas moins que Gambetta, ni que Jules Ferry.

Socialistes et cléricaux rivalisaient d'ardeur dans leurs diatribes contre ce digne citoyen, coupable d'un trop ardent dévouement à la République libérale et démocratique.

Et laissons calomnies dont ses ennemis l'abreuvèrent, ne contribuèrent pas peu à abréger une vie qui pouvait être si précieuse encore pour la patrie.

Le jour où Gambetta mourut, l'ignominie des odieuses attaques de ses adversaires éclata à tous les yeux. Le millionnaire dénoncé par les journaux à scandales, le châtelain de Ville-d'Avray, laissait pour toute fortune la propriété du son journal la *République française*. Et le splendide château dont on avait tant parlé, apparaissait à tous les admirateurs du grand patriote, accourus en foule en pèlerinage à son lit de mort, comme une modeste maisonnette, d'une Lacédémonienne rusticité.

Jules Ferry, malgré les fameuses pépites du Tonkin, a quitté la vie ni plus ni moins riche qu'il y était entré. Son existence était celle d'un petit bourgeois, logé à un second étage, n'ayant ni chevaux, ni voitures, ni train de maison.

Et aujourd'hui Burdeau, comblé des millions de Rotschild, selon la légende créée par la presse ennemie, meurt pauvre, sans avoir pu seulement assurer le pain de sa veuve et de ses enfants.

Quelle décisive réponse à la tourbe des *calomniateurs! Quelle condamnation de leur cœur de haine et de méprisable diffamation?*

Ah! les ennemis du parti républicain auront beau s'acharner en leurs honteuses turpitudes. Ils auront beau amonceler la boue et accumuler l'infamie, essayer de salir les plus nobles figures de la République, et profiter de quelques défaillances individuelles pour prétendre déshonorer notre parti tout entier.

Ils ne tromperont pas l'esprit du peuple; ils n'abuseront pas la clairvoyance de la démocratie.

Des vies comme celle de Burdeau sont *la pour répondre à l'abominable* calomnie et pour en faire justice. Et les condoléances même de nos adversaires, leur affectation de rendre hommage au caractère de notre illustre ami, comme le fait M. Millerand dans la *Petite République*, indiquent assez ce qu'on valait les attaques et les insultes de la veille.

Quand un parti a eu, comme le nôtre, pour le représenter et de personnifier, ou quelque sorte, des hommes comme Gambetta, Jules Ferry, Carnot, Burdeau, il peut attendre sans crainte le jugement de l'histoire.

L'histoire dira dans son impartialité où se sont trouvés, dans notre fin de siècle, les véritables serviteurs de la démocratie, les nobles citoyens qui sans souci de leur peine, et au sacrifice de leur vie même, ont travaillé et lutté pour le bonheur du peuple et la grandeur de la patrie.

Un journal monarchiste, le *Soleil*, disait *hier*, en commentant la mort de Burdeau :

« Dans le parti républicain, on aime les » hommes qui ont du savoir et du talent.

» Dans le parti conservateur, on préfère » ceux qui ont de la naissance et de la for- » tune.

Existante stérile, échappée à la sincérité d'un loyal adversaire.

Le temps se chargera certainement de la confirmer. Et apportant sa réparation tardive à ses grands calomniés, il montrera aussi que les Gambetta, les Ferry, les Carnot, les Burdeau, ne furent pas seulement les premiers de notre démocratie par le talent et le savoir ; mais qu'ils furent aussi en tout par les généreuses qualités de leur cœur, par leur culte de l'honneur et de la probité.

(Dépêche RUBERT.

Echos de Partout

Ce ne sont pas les volontaires qui manqueront pour l'expédition de Madagascar. Plus de trente mille demandes émanant de simples soldats vont être remises au ministère de la guerre.

Le mois de décembre semble depuis quelques années fertile en incendies. Il y a deux ans, éclatait le scandale de Panama. L'année dernière, c'était la bombe de Vaillant, enfin, cette année, nous avons les affaires de Chambige.

☆☆☆

La famille compositrice de l'empereur Guillaume, l'école d'Ecrit, produit en ce moment un rapport de 83,000 marks, soit 40,000 fr. à l'auteur.

☆☆☆

Dans la commune de Cusins (Haute-Savoie) se trouve un sapin géant mesurant 7 m. 50 de circonférence à hauteur d'homme, 50 m. de hauteur et ayant 45 m. d'envergure.

☆☆☆

Un Autrichien se propose d'élever une île en plein Océan. Il a choisi un endroit où la profondeur de la mer est de plus de 22 mètres, à 17 kilomètres de Long-Island. Sur cette île on élèvera un hôtel de premier ordre.

☆☆☆

En Allemagne, un dramaturge de distinction, le baron Frédéric de Wrede, publie en ce moment une tragédie sur la vie du général Boulanger.

☆☆☆

Il paraît que, d'une manière générale, dans tous les pays d'Europe, le nombre des mariages augmente à la fin du mois d'avril et diminue ensuite pendant toute la durée de ce mois.

☆☆☆

A Paris, sur 340 jours écoulés, l'Observatoire a compté 305 jours de plus de 100 jours couverts ou brouillés, et enfin une quarantaine de jours absolument beaux.

☆☆☆

Toute la presse anglaise s'occupe d'une affaire, au moins curieuse, même. Il s'agirait d'un savant qui toucherait le raffinement dans le crime, jusqu'à incorporer des microbes pathogènes dans la crème de menthe glacée qu'il offrait à ses ennemis.

☆☆☆

Une société composée uniquement de cyclistes du sexe féminin vient de se fonder à Berlin.

☆☆☆

Les collègues de M. Crispi du ministère ont décidé d'offrir à sa fille, en cadeau de noces un collier de diamants dont la valeur est estimée à 15,000 francs.

☆☆☆

M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, vient d'inventer un prévi adaptant au nez, pour protéger les employés de la Bibliothèque contre les microbes, qui s'attachent à leurs fosses nasales et leur causent des ravages terribles.

☆☆☆

Un médecin autrichien, le docteur Schwarz-Kop, vient de trouver le moyen dans des circonstances assez singulières. Se balançant pour ramasser le chapeau d'un passant que le vent avait emporté, reçut sur la tête un pot de fleurs. Un monsieur qui voulait également arrêter le chapeau.

☆☆☆

Il y a quelques jours ont été célébrées à Paris, les fiançailles de M. Barbou, ministre des travaux publics, avec Mlle Alice Meyer. Le fiancé a 32 ans, la fiancée 21. Ajoutons qu'elle est très jolie, très intelligente et, ce qui ne gâte rien, extrêmement riche.

LE CARNET D'UN CITADIN

Notre clergé a l'esprit inventif et ce n'est pas d'hier qu'il imagine des trucs nouveaux pour ramener au bercail les brebis égarées.

A notre époque, peu de gens continuent à *baiser avec les hautes vertus des églises*. Le troupeau s'éclaircit au fur et à mesure que les cerveaux s'éclairent.

Ce n'est pas la faute de la religion, c'est celle du clergé qui, par ses actes anormaux force le peuple à ouvrir les yeux.

Quand on voit des hommes dont la mission sur terre est d'aider surtout et avant tout des pauvres, quand on les voit prêcher ouvertement la révolte contre les institutions du pays, se mêler ardemment à toutes les luttes locales, semer le désordre partout, faire germer l'esprit de protestation parmi les foules, on se demande si c'est bien là le prêtre de l'évangile, le pasteur d'âmes selon le cœur de Jésus de Nazareth.

On comprend les textes sacrés aux sacrés agissements des ecclésiastiques et on finit forcément par penser que la plupart de nos prêtres sont faits pour dire la messe comme un cuirassier pour fabriquer des confitures.

On n'aime pas en général, à s'insurger contre les faits concrets par l'esprit qui en résigne d'abord, puis, peu à peu, on en arrive à la protestation passive qui consiste à laisser le prêtre à la *cure et l'église aux moineaux* qui habitent le clocher.

Qu'est-on faire dans cette galère ? On pense à ces mots : paroles réconfortantes et à la tombe de la chaire que des paroles de haine.

La colère semble la déesse de l'édifice.

Sous les hautes voûtes des cathédrales, plutôt, le Dieu, semble-t-il, s'extériorise en tonnerre.

Un organisme nouveau détrône le Christ, trop humble pour nos prêtres d'aujourd'hui.

Comment, dans ces conditions, s'étonner que des désertions de plus en plus nombreuses se produisent et les rangs des fidèles ? Il y a de l'écœurement parmi les foules.

On quête trop et on ne prêche pas assez. Les prêches sont des sonneries de clairon appelant les hommes de foi à la révolte.

L'église est devenue un club et la chaire est convertie en tribune de réunion publique. Nous le répétons, si l'Eglise se vide ce n'est pas la faute du peuple, c'est la faute du prêtre.

☆☆☆

Un tel état de choses n'est pas sans préoccuper le monde ecclésiastique et à ce propos il nous arrive à Sécile une bonne histoire qui donne une idée des procédés de racolement employés par le clergé de l'endroit.

Il paraît que ces jours derniers, la plupart des ouvriers résidant à Secile reçoivent chacun une lettre les invitant à venir visiter un pèlerinage de Saint-Leu et de Gonzague à 5 heures du soir, pour une communication les intéressant.

Près de 400 invitations furent lancées. Un grand nombre d'ouvriers se rendirent cet appel, la lettre ne précisant pas si les raisons de la réunion et les détails de la communication qui devait être faite.

Quand la salle fut remplie, un jeune vicaire prit la parole et voici à peu près ce qu'il dit :

« Mes chers frères, nous vous avons réunis pour fonder dans notre localité une société ayant pour titre : l'*Association dominicale*.

» Vous les membres de cette société devront assister le dimanche à une messe spéciale qui vous dite à vos heures de matin.

» Chaque ouvrier qui se rendra à cette messe matinale recevra un bon numérotés et à la fin du mois, les membres de l'association se réunirent ici pour recevoir contre bons de messes, des secours en pains, viande, chaussures, vêtements, etc.

» Votre zèle à assister à l'office du matin sera récompensé non pas dans l'autre monde mais dans celui-ci.

« Après la gain d'eucharistie, vous recevrez le pain de froment après la saiste communion et vous aurez absorbé le corps du Christ on vous délivrera des hilicaux, viande substantielle et nutritive.

» Nous soignons l'âme d'abord, le corps ensuite.

« Et là dessus, nous allons si vous le voulez bien entonner un cantique en l'honneur de cette réjouissance à double rendement. »

Nous n'affirmons pas que le jeune vicaire tint mot pour mot ce langage, mais à part la question de forme, le fond est exact.

Après avoir promis des satisfactions et des macafes aux brosdiytes, le vicaire quitta la tribune où un ancien zouave pontifical qui a du galonbel, le remplaça.

Les zélateurs distribuèrent des cantiques, et au instant après, tout le monde se mit à entonner un hosannah en l'honneur des bitlacks promis, pendant que le chef des chœurs battait la mesure à coup de bras.

Il y a *trois ans* environ que le système en question est employé à Secile, et l'église ne désemplit pas à la messe du matin.

Les bouchers de la ville sont sûrs les dimanches pour satisfaire « celles » des membres de l'association dominicale.

En France tout finit dit-on par des chansons. Le clericisme ouvrière a tort de s'y fier.

En matière de foi, tout finit par des quêtes ou par des appels de fonds et la démonstration de cette vérité ne tardera pas à se produire.

On le verra bientôt.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Les Instituteurs et le Budget

Deux mots sur le budget de l'Instruction publique. Il est en augmentation de 63.000 francs sur celui de l'an dernier. Ce sont les Facultés et les Sciences qui en ont le gros morceau : 300.000 francs. Il faut bien qu'elles tissent quelques frais pour recevoir M. les nouveaux étudiants qui, la philosophie les mène, vont s'y préparer à forcer les portes de l'Ecole de médecine. Les lycées de filles réclament aussi 120.000 francs de plus. Que voulez-vous ? En deux ans l'enseignement secondaire féminin a gagné 2,000 élèves ! L'Institut Pasteur absorbe, et à bon droit, 400.000 francs. C'est la part de l'Etat pour contribuer au traitement de la diphtérie. C'est ce qu'il ajoute à la souscription du *Figaro*.

Et les instituteurs? Qu'obtiennent-ils ? — Il faut commencer qu'ils ne sont pas sacrifiés. Ils n'auront pas lieu de réclamer, car ils ne sont pas oubliés dans la distribution de la manne budgétaire.

En 1884, pour avancer dans l'application de la loi du 25 juillet 1883, relative aux traitements, on leur avait alloué 2,900,000 francs de plus qu'en 1883.

Le gouvernement voulait en finir cette année, il quelque ses engagements. Il avait proposé qu'un portait l'augmentation à 6,544,000 francs. La commission a vu pas réduit le chiffre; elle accorde 5,920,000 francs qui seront sûrement votés, ce qui permettra de régulariser nombre de situations, d'améliorer le traitement du personnel.

Et savez-vous à combien revient le tout, ce que coûte l'instruction publique ? 191,083,000 francs. C'est un joli dinier. Mais est-il dépense plus utile ?

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil de Cabinet

Paris, 13 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, en Conseil de cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Dupuy.

Les funérailles de M. Burdeau

Il a été décidé que le gouvernement déposerait aujourd'hui un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 20.000 fr. pour la célébration aux frais de l'Etat des obsèques de M. Burdeau.

Les obsèques de Mme Burdeau

Le Conseil a en outre adopté, en principe, le projet de loi portant l'attribution d'une pension de 12.000 francs à Mme Burdeau, avec réversibilité sur ses enfants ; mais Mme Burdeau ne serait pas sur cette question qu'après les obsèques.

LA MORT DE M. BURDEAU

Président de la Chambre

A la Chambre

AVANT-SÉANCE

Réunion de la gauche progressiste

La gauche progressiste (nuance gauche radicale) s'est réunie ayant s'occuper de la prochaine élection présidentielle.

Elle a donné pleins pouvoirs à son bureau pour s'entendre avec les autres groupes républicains en vue de la désignation d'un candidat unique à la présidence de la Chambre.

Le groupe a émis en outre l'avis que l'élection devrait avoir lieu au cours de la présente session.

La Séance

La séance de la Chambre est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. de Mahy, vice-président. Le bureau du ministère est entouré des ministres sont réunis en séance.

Les ministres sont M. Hanotaux, absent, sont à leur banc. Les députés sont presque tous présents et vêtus de noir. L'émotion est très vive.

Discours de M. de Mahy

M. de Mahy attend que tous les députés aient pris leur place et prononce alors le discours suivant :

Vous avez le malheur qui vient de nous frapper. Notre président, M. Burdeau, est mort ce matin. Il a succombé à la douloureuse maladie qui depuis quelque temps déjà, nous inquiétait et qu'il supportait avec un courage stoïque. Il n'est trahi ; mais son âme, sa volonté n'ont pas trahi faiblesse. (Applaudissements).

Vous vous rappelez le dernier limite prononcé à Gor détaillé avec la supériorité qu'il apportait en toutes choses. Il est mort au poste d'honneur et du travail.

Ce n'est pas le moment de retracer la carrière de cet homme qui s'élève par ses seules forces et ses seules vertus. Vous vous rappelez les paroles de M. de Mahy et la courte allocution que le président du Conseil prononcera au nom du gouvernement. Il est inutile, par exemple, qu'elle n'ait pas eu devoir voter à l'unanimité le crédit que le Cabinet lui demandait pour la célébration des funérailles. Les bulletins vous trouvez dans les urnes ont été déposés par les collectivités auxquels ils sont joints, pour l'élection, quelques membres de la droite. Ceux-ci ont voté contre le crédit parce que, conformément à la coutume du défunt, les obsèques doivent être purement civiles.

Dans le vote qui l'approuve, une seule main, celle de M. le vicomte d'Hugues, s'est levée à la contre épreuve.

Au Luxembourg, l'oraison funèbre prononcée par M. Ch. Benel-Lacour n'a soulevé que des protestations et le crédit pour les funérailles ne n'a voté sur un rapport verbal du président de la commission des finances, à l'unanimité moins une voix.

On considère dans le monde parlementaire qu'en s'ajournant à lundi, la Chambre a indiqué son intention d'adopter le projet de loi portant pour être le successeur de M. Burdeau.

Les obsèques

Les obsèques de M. Burdeau sont définitivement fixées à Dimanche. Le char funèbre quittera le Palais-Bourbon, prendra par la rue de Bourgogne, traversera le Pont et la place de la Concorde, suivra la rue Royale, les grands boulevards et le boulevard Voltaire.

On assure que M. Casimir Perier assistera aux obsèques.

La chapelle ardente

Il est définitivement décidé que la chapelle ardente sera installée dans les salons de l'hôtel de la présidence. Le public sera admis à défiler samedi devant le corps.

Un catafalque sera dressé dans la cour d'honneur de la Chambre et le corps y sera transporté dimanche, pour l'ouverture.

C'est là que les discours seront prononcés avant le départ pour le cimetière du Père-Lachaise.

Les discours

Les députés du Rhône se sont réunis aujourd'hui et ont décidé que deux discours seraient prononcés aux obsèques de M. Burdeau au nom de la Députation du Rhône, l'un par M. Aynard, l'autre par M. E. Bérard.

M. de Mahy parlera au nom de la Chambre ; M. Guillaton, probablement, au nom de la ville de Lyon.

M. Dupuy, président du Conseil prendra la parole aux obsèques de M. Burdeau au nom du gouvernement.

Mort de M. Jean Macé

Paris, 13 décembre. — Un télégramme reçu par M. Dufay, sénateur de Loir-et-Cher, lui annonce la mort de M. Jean Macé, sénateur inamovible, M. le président n'en a pas encore été avisé officiellement.

M. Jean Macé est né à Paris le 23 avril 1815. Rédacteur en chef du journal la *République* en 1848, il quitta Paris après le coup d'Etat de 1851 et se retira au pensionnat du Petit-Château à Rolleboisin.

C'est là qu'il écrivit l'*Histoire d'une bouchée de pain*, les *Serviteurs de l'estomac* et divers autres ouvrages de vulgarisation scientifique à la portée des enfants.

En 1863, il fut, conjointement avec M. P.-J. Stahl, *fondateur et co-directeur du recueil le Magasin d'Education et de Récréation*.

M. Jean Macé fut élu le 8 décembre 1883 sénateur inamovible en remplacement du comte de Lasteyrie par 134 voix sur 214 votants. Il siégeait à gauche républicaine.

Paris, 13 décembre. — On a appris dans les couloirs du Sénat la mort de M. Jean Macé, sénateur inamovible.

Cette nouvelle, venant s'ajouter aux deuils successifs qui ont frappé le Sénat dans ces derniers jours, y a causé une vive émotion.

On se rappelle que M. Jean Macé avait pris la parole dans les crédits de Madagascar pour les combattre.

M. Jean Macé terminait ainsi son discours : « Laissez-moi vous rappeler un souvenir de toute ma vie. J'habitais Saint-Ouen-l'Aumône, alors que les millions et les hommes de la France allaient en jeter dans le gouffre du Mexique. Eh bien, j'y serais encore si à ce moment il n'avait pas trouvé des voix autorisées pour faire voter la guerre, la mort dans l'âme, au nom du drapeau de la France. »

LES AFFAIRES de chantage

Perquisitions au « Paris »

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, accompagné de son secrétaire et de ses deux inspecteurs, est allé ce matin opérer des perquisitions aux bureaux du journal *Paris*, 143, rue Montmartre.

Cette opération qui a commencé à 10 h. 15 et s'est terminée à 10 h. 45, a été faite en présence de M. Canivet, extrait du dépôt et amené en voiture par le commissaire aux délégations. Différents papiers ont été saisis au cours de ces perquisitions et emportés par M. Clément.

Au moment où M. Clément et M. Raoul Canivet entraient dans les bureaux, M. Mahé, rédacteur en chef et M. Hourgues, rédacteur politique du journal, s'entretenaient longuement et vivement avec M. Canivet.

M. Raoul Canivet a fermement déclaré à nos collaborateurs qu'il n'avait jouer aucun rôle dans l'affaire dites ni dans l'affaire des cercles et qu'il ne savait s'agit attribuer son arrestation.

Les perquisitions terminées, M. Clément a saisi quelques *différents* papiers, mais il n'a pas fait avec son prisonnier et est rentré au Palais vers onze heures.

Le Prince des Ciseaux qui a été mêlé du *Paris* venait de lui faire. M. Bazot est allé ce ministère de la justice, afin de connaître la nature des griefs invoqués contre M. Canivet pour le maintien de cette arrestation.

En sortant à son cabinet, M. Clément a informé le gouvernement de l'opération qui a été sorti sous la garde de deux inspecteurs, qui sont leurs et qu'ont pour recevoir ce dépôt. M. Canivet persiste et fort abattu. Il a eu le collet du pardessus qui a été arraché.

M. Dupuy a passé une partie de la matinée à examiner les papiers saisis chez M. Canivet, en dernière date. M. Raoul Canivet est dans les bureaux du *Paris*.

M. Canivet ne sera que demain seulement soumis à un interrogatoire véritable.

On garde le parquet, la salle de la plupart les faits qui ont motivé leur une arrestation.

La juge a transformé en mandat de dépôt le mandat d'arrêt signé hier contre le directeur du *Paris*.

La note du « Paris »

Voici la note que *Paris* fait paraître aujourd'hui en tête de ses colonnes :

« Le directeur du *Paris* a été arrêté hier. Nous allonger le résultat de l'instruction. Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que le directeur du *Paris* pourra prouver que ce qu'affirment ce même directeur jusqu'à ce qu'il ait été reconnu de son absolue innocence ».

M. Camille Dreyfus

M. Doppler a interrogé cette après-midi M. Camille Dreyfus. Cet interrogatoire a duré trois heures. M. Camille Dreyfus a pu avoir avec sa femme une assez longue entrevue dans le cabinet du juge d'instruction.

LE COMMERCE DE LA FRANCE

Paris, 13 décembre. — Voici le résultat du mouvement extérieur publié par l'Administration des douanes pour les onze premiers mois de l'année : le mouvement général, importations et exportations, a porté sur une valeur de 6,357,969,000 francs, se décomposant ainsi :

	Importations 1894	1893	1892
Objets d'alimentation...	1151,658,000	938,976,000	1186,268,000
Matières premières à la fabrication	2155,209,000	2010,041,000	1970,008,000
Objets fabriqués	514,958,000	501,870,000	561,480,000
Total.	3821,825,000	3450,890,000	3816,756,000
	Exportations		
Objets d'alimentation...	839,175,000	820,884,000	875,123,000
Matières premières à l'industrie	799,471,000	716,136,000	742,847,000
Objets fabriqués	1438,391,000	1301,618,000	1410,397,000
Colis postaux.	98,054,000	90,330,000	96,106,000
Total.	2945,891,000	2827,468,000	3026,473,000

L'Election de la Côte-d'Or

Une lettre de M. Carnot

Dijon, 13 décembre. — M. Ernest Carnot, fils du regretté président de la République, a adressé la lettre suivante au maire de Nolay (Côte-d'Or) :

Paris, 11 décembre 1894.

Mon cher ami Marie,

Je suis profondément touché des sentiments qui me sont exprimés avec une aussi complète sympathie par les maires du canton, les conseillers municipaux de Nolay et les comités républicains.

Ma candidature, comme pour l'affirmer hier, doit maintenir l'union des républicains de la circonscription du Beaune, je n'ai qu'une réponse à faire, celle que m'inspire le sentiment du devoir, qui, vous le savez, a toujours été pour moi le guide le plus sûr de conduite du jour qui présente le nom de Carnot... vous pouvez compter sur moi.

Présentez une fois vive émotion à voir que les services rendus au pays et à la cause républicaine par celui qui vous a représenté pendant plus de trente ans sont les seuls titres que vous ont conservés le grand pour des raisons, demandée à ceux de vos fils d'être vous mandataire au Sénat.

Je vous prie, mon cher ami, de vouloir bien être l'interprète de ces sentiments auprès de vos amis et de vous assurer de mon entier dévouement